



Règlement - Edition 2022

1) Présentation du concours

Le concours Céleste Etoile de demain est organisé dans le but de promouvoir la danse Contemporaine et Modern jazz, Classique, favoriser les échanges entre écoles et faire que des danseurs puissent découvrir le monde de la scène.

C'est un moment de partage, d'échanges, de rigueur autour d'une même passion.

Le concours se déroulera les 15 & 16 Janvier 2022, espace Pierre Bachelet de Dammarie les Lys.

2) Les styles de danse

- ✓ Contemporain (solo, duo, groupe)
- ✓ Modern' Jazz (solo, duo, groupe)
- ✓ Classique (groupe)

3) Les catégories

Les candidats voulant se présenter au concours devront avoir 8 ans révolus et 25 ans maximum au 01/01/2022.

Un candidat ne pourra avoir que 2 passages maximum sur scène.

Un groupe sera constitué de minimum 3 danseurs et maximum 15 danseurs.

SOLO	Catégorie I	Age au 01/01/2022 entre 8-11 ans
SOLO	Catégorie II	Age au 01/01/2022 entre 12-14 ans
SOLO	Catégorie III	Age au 01/01/2022 entre 15-17 ans
SOLO	Catégorie IV	Age au 01/01/2022 entre 18-25 ans
DUO	Catégorie I	Moyenne d'âge au 01/01/2022 entre 8-11 ans
DUO	Catégorie II	Moyenne d'âge au 01/01/2022 entre 12-14 ans

DUO	Catégorie III	Moyenne d'âge au 01/01/2022 entre 15-17 ans
DUO	Catégorie IV	Moyenne d'âge au 01/01/2022 entre 18-25 ans
GROUPE	Catégorie I	Moyenne d'âge du groupe entre 8-11 ans
GROUPE	Catégorie II	Moyenne d'âge du groupe entre 12-14 ans
GROUPE	Catégorie III	Moyenne d'âge du groupe entre 15-17 ans
GROUPE	Catégorie IV	Moyenne d'âge du groupe entre 18-25 ans

Aucune dérogation d'âge ne pourra être acceptée.

La catégorie prépro (solo, duo) est réservée aux candidats se destinant au métier de danseur.

La pièce d'identité et la convocation seront demandées à l'arrivée des candidats pour contrôle des catégories.

4) Chorégraphie et Musique

Le choix du style de danse et la chorégraphie sont libres.

La musique devra impérativement respecter la durée réglementaire du concours.

L'administration du concours contrôlera chaque passage devant le jury des candidats.

Un temps non respecté sera automatiquement éliminé du concours.

Durée maximale

SOLO	Catégorie I	1 min 30
SOLO	Catégorie II-III-IV	2 min
DUO	Catégorie I	1 min 30
DUO	Catégorie II	2 min
DUO	Catégorie III-IV	2 min 30
GROUPE	Catégorie I	2 min
GROUPE	Catégorie II-III-IV	3 min

Les accessoires sont autorisés à partir du moment où ils ne sont pas encombrants ou à nettoyer. Les accessoires décoratifs ne sont pas acceptés si non utilisés.

Les bandes sons devront être transmises par mail avec le nom du candidat, de la chorégraphie et de la musique. Lors du concours un double vous sera demandé sur clé USB. Les CD ne sont pas acceptés.

5) Le jury

Le jury est composé d'artistes et de professionnels de la danse.

6) La notation

Une note sur 20 sera attribuée en fonction de la technique, exécution, musicalité ainsi que de l'aspect artistique : chorégraphie, originalité, costumes.

Le jury est seul décisionnaire de sa notation, une moyenne sera faite en fonction des notes des différents jurys.

Le jury se réserve aussi le droit de reclasser un candidat.

7) Les récompenses

Tous les candidats seront appelés sur scène et recevront un diplôme, ainsi qu'une médaille, une coupe ou un trophée, selon leur classement.

Médaille d'or avec félicitations du jury	20-18
Médaille d'or à l'unanimité	17
Médaille d'or	16
Médaille d'argent	14-15
Médaille de bronze	12-13
Mention	11
Encouragements	10 et moins

Un prix spécial coup de cœur pourra être attribué par le jury.

Un prix spécial pour chaque stylistique sera attribué par le jury à un professeur chorographe pour son travail s'étant distingué lors du concours.

8) Les inscriptions en ligne

Les inscriptions se font uniquement en ligne via le site internet du concours. Tout dossier qui ne sera pas complet ne pourra être traité par l'administration du concours.

La date limite d'inscription est le 15 décembre 2021.

Les confirmations seront envoyées aux écoles de danse par mail au plus tard 3 semaines avant la date du concours.

N'hésitez pas à contacter l'administration du concours en cas de non réception du mail de réception de votre dossier.

Les professeurs et/ou les écoles attestent sur l'honneur par l'inscription avoir les certificats médicaux à jour des candidats inscrits.

Le paiement se fait à l'inscription, aucun remboursement ne sera accordé sauf si l'administration du concours refuse le dossier.

SOLO	35 euros
DUO	18 euros / participant
GROUPE	15 euros / participant

Toute inscription vaudra validation du règlement intérieur du concours.

9) Photos et vidéos du concours

Les photos et vidéos seront autorisées durant le concours sans flash afin de ne pas déranger les danseurs et le jury.

En cas d'abus si flash les candidats pourront être pénalisés.

10) Droits d'entrée

Le droit d'entrée pour le public enfant et adulte sera de 12 euros pour la journée.

Les enfants de moins de 3 ans ne seront pas autorisés dans la salle durant le concours.

Les billets d'entrée public ne seront disponibles qu'en ligne sur le site internet du concours.

Les professeurs ainsi que les candidats auront la gratuité d'entrée et devront être munis de leurs convocations ainsi que de leur pièce d'identité pour accéder à la salle et aux coulisses.

11) Protocole sanitaire Covid-19

Le lieu de l'évènement:

L'espace culturel Pierre Bachelet est une salle modulable installé au sein du complexe de loisirs de la Cartonnerie. Il offre au public 1600 places assises et aux danseurs une annexe de 2 300 m² qui constitue les loges. Au regard de la surface importante de la salle et de ces annexes, la mise en place de protocole sanitaire est facilitée.

Jauge maximum du public lors de l'évènement : 800

Jauge maximum danseurs en loge lors de l'évènement : 200 (11,5 m²/danseurs)

Billetterie : La billetterie pour les spectateurs s'organisera avant le concours via un portail internet en ligne pour éviter les attroupements le jour J.

Règles sanitaires pour le public :

- **Masques obligatoires** pour tous les spectateurs à l'entrée et à l'intérieur de la salle.
- Gel hydro alcoolique à disposition à l'entrée. **Lavage des mains obligatoires avant d'entrer** dans l'espace culturel
- Des bénévoles seront présents pour placer les spectateurs et faire respecter la **distanciation sociale entre les familles dans la limite de 6 personnes** côte à côte
- **Jauge à 800 personnes** au lieu de 1600 habituellement
- Les déplacements dans la salle pendant les passages des danseurs sont interdits
- Les spectateurs devront respecter les couloirs de circulation. Les entrées se feront par le côté droit de la salle et les sorties par le côté gauche. Les cheminements seront matérialisés par un affichage et le protocole sera affiché à l'entrée de la salle.

- Au moindre manquement à ces règles, les agents de sécurité pourront demander aux personnes ne respectant pas ce protocole de quitter la salle.

Règles sanitaires dans les loges et organisation pour les danseurs en coulisse :

Nous disposons d'un espace de 2 300 m² dans les loges (**11,5 m² par danseur au plus gros de la manifestation**).

Cet espace sera aéré régulièrement dans la journée.

Des bénévoles seront présents à l'entrée des coulisses pour :

Faire procéder au **lavage des mains des danseurs à chaque entrée et à chaque sortie de scène**

Assurer la fluidité des déplacements des différents groupes et le respect des couloirs de circulation qui seront matérialisés par un affichage.

Pour les jeunes de + de 11 ans, le port du masque est obligatoire. Chaque danseur doit venir muni d'une pochette. Il enlèvera son masque juste avant son entrée sur scène, il mettra le masque dans sa pochette posée sur une table prévue à cet effet. Dès sa sortie de scène, le danseur remet son masque avant de rejoindre les loges.

Dans les loges, chaque élève dispose de son propre espace. Les danseurs se coiffent et se maquillent chez eux. **Il est interdit de se coiffer et de se maquiller sur place. Il est demandé à chaque élève de venir avec sa propre bouteille d'eau avec son nom marqué dessus.**

Ce protocole sera affiché en loge et en coulisse.